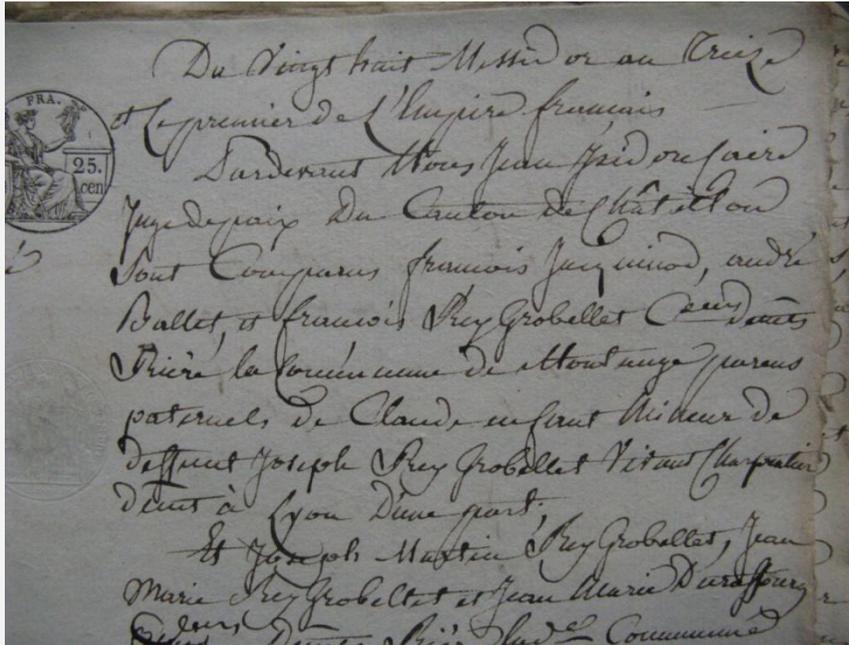


5 Thermidor an XIII / Conseil de famille.

Claude Marie Reygrobellet, enfant mineur de Joseph Reygrobellet, charpentier demeurant à Lyon, fils de Jean Louis Reygrobellet et Andréanne Jacquinod.



Joseph a quitté la commune de Montanges pour Lyon laissant à André Marie son frère aîné, héritier universel de leur père et mère l'administration de leurs biens communs.

Cet héritier est décédé après avoir vendu la majeure partie des biens au point qu'il n'a laissé à Bernardine et Joseph Reygrobellet, ses frères et sœurs qu'une petite portion qui, à peine leur suffit pour leur légitime. Joseph est décédé à Lyon au mois de nivôse

an VIII et a laissé pour son unique héritier le dit Claude Marie enfant mineur de son mariage.

28 messidor an XIII, 1° de l'empire : Marie Dache Veuve de Joseph Reygrobellet de son vivant charpentier à Lyon, 6 Rue des bouchers, maison Roux en sa qualité de tutrice de judiciaire de Claude Reygrobellet, leur fils unique, héritier des défunts André Marie et Bernardine Reygrobellet.

Bernardine Reygrobellet la tante du mineur est aussi décédée le 12 messidor an XIII à Montanges laissant le mineur seul héritier.